

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 16 novembre 2009, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum :**

La mairesse : Pauline Ouimet

Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis  
Jacques de Foy, Raymond Brazeau, Robert Nault

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la séance**

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 276-11-2009  
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté,

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR  
16 novembre 2009**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
  - a) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009;
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Registre des comptes à payer au 30 octobre 2009;
  - b) Registre des comptes à payer au 16 novembre 2009;
  - c) Registre des salaires du 27/09/2009 au 31/10/2009;
  - d) Rapport de la secrétaire-trésorière - Délégation de compétence;
  - e) Liste des personnes endettées envers la municipalité;
  - f) Rapport de la situation financière de la municipalité 2009 ( Discours de la mairesse) et résolution mentionnant nos surplus réservés pour comptabilisation;
  - g) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal;
  - h) Déclaration des candidats - Contributions électorales dont le total dépasse 100 \$;
  - i) Demande de contribution pour le Village d'accueil des Hautes-Laurentides;
  - j) Association Chasse et Pêche Lac-du-Cerf – Demande d'aide financière – programme d'encouragement à la capture des loups et coyotes pour la saison 2009-2010;
  - k) Indicateurs de gestion 2008;
  - l) MRCAL – Contrat de diversification et de développement;
  - m) Lettre de la Paroisse Bon Pasteur – Demande de cession de terrain en faveur de la Municipalité de Lac-du-Cerf et déneigement du stationnement de l'église;

- n) -
  - o) Carrefour Action municipal et famille – Nomination d'un responsable des questions familiales et/ou des aînés;
  - p) UMQ – Tarification au Centre de ressources municipales (CRM) – Tarification promotionnelle);
  - q) Abonnement au RIM – Réseau d'information municipale – 125 \$;
  - r) CSST – Classification pour l'année 2009;
  - s) Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Hommage bénévolat-Québec 2010;
  - t) FQM – Programme de formation destiné aux élus municipaux;
  - u) CLD d'Antoine-Labelle – Invitation au 10<sup>e</sup> anniversaire du fonds de commercialisation touristique et lancement de la programmation 2010;
  - v) Paroisse Bon Pasteur – Publicité au feuillet paroissial;
  - w) CSPN – Réunion comité de la fibre optique – 19 novembre 2009 – 9 h 30;
  - x) MRCAL – Rencontre d'information – services en ligne – 19 novembre 2009 13 h 30;
  - y) FQM – Élections au conseil d'administration de la FQM;
  - z) Opération Nez rouge – Demande de soutien financier;
  - aa) -
  - bb) CLD de la MRC d'Antoine-Labelle – Guide et carte touristique des Hautes-Laurentides;
  - cc) MAMROT – Proportion médiane et facteur comparatif rôle d'évaluation foncière 2010;
  - dd) Changement de représentants – Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika;
  - ee) Formation des comités 2009-2010;
  - ff) Plans d'intervention municipale - Pandémie Grippe H1N1 et Influenza;
  - gg) Terrain Lac-des-Écorces;
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- a) Croix-Rouge canadienne Division Québec – Lette d'entente services aux sinistrés et contribution annuelle de 100 \$;
  - b) Offre de service de monsieur Robert Leclair au poste de coordonnateur des mesures d'urgence;
6. TRANSPORT
- a) Demande de déneigement de chemins privés :
    - Émilienne St-Louis et Pierre Doré – ch. des Peupliers
    - Michel St-Louis – chemin Baie-Laplante;
  - b) 9184-7616 Québec inc. – M. Gilles Huberdeau – Transfert de rue – Domaine-des-Deux-Lacs;
  - c) Changement de signataires relativement à la résolution numéro 243-09-2009 – Cession par madame Lyne Gauthier du lot 43A-1-1, rang 8, Canton de Dudley ( section du chemin Forget) et vente du lot 43A-1-2, rang 8, Canton de Dudley;
7. HYGIÈNE DU MILIEU
- a. Informations de la représentante à la Régie intermunicipale;
  - b. RIDL – Nomination d'un représentant et d'un substitut pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie;
8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- a) MRCAL – Proposition de règlement contre l'infiltration de gaz souterrain;
  - b) Acceptation pour dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU en date du 9 novembre 2009;
  - c) Plan projet de lotissement 9184-7616 Québec inc.(minute 6790, plan 4887-C);
  - d) Plan projet de lotissement d'une nouvelle rue et plan de cadastre 9184-7616 Québec Inc. –(minutes : 6774 et 6775 – Plans : 4876-C et 4877-B);
  - e) Plan projet de lotissement M. Gaston Gareau (minute 6136 – plan 4270-C-1);

9. LOISIRS

- a) -
- b) Piste de ski de fond, de raquettes et de randonnées pédestres hivernales – parc de la Biche :
  - I. Courriel de monsieur Robert Scantland;
  - II. Club de Moto-Neiges Les Panaches ;
  - III. Droit de passage – monsieur Jean-Claude Hébert et Christine Robert;
- c) Club des Loisirs du Lac-du-Cerf inc. – Demande de subventions 2010;
- d) M. Gaétan Lefebvre – Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier;

10. CULTURE

- a) Réseau Biblio des Laurentides – Migration à Symphony – Fermeture de la bibliothèque durant la migration;

11. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a)

12. AVIS DE MOTION

- a)
- b)

13. RÈGLEMENTS

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 277-11-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Résolution n° 278-11-2009**

**Registre des comptes à payer au 30 octobre 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 OCTOBRE 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900562			530,51 \$
M900563	à	I900590	14 181,17 \$
C900591	à	C900633	57 851,51 \$
CPA900006			(530,51 \$)
<b>TOTAL</b>			<b>72 032,68 \$</b>

ADOPTÉE

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

#### Résolution n° 279-11-2009

#### Registre des comptes à payer au 16 novembre 2009

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement, le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 16 NOVEMBRE 2009			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M900584	à	M900644	8 160,22 \$
I900634	à	I900637	4 405,80 \$
CPA900007			(1 794,71 \$)
<b>TOTAL</b>			<b>10 771,31 \$</b>

ADOPTÉE

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 280-11-2009**  
**Registre des salaires pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2009**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 27 septembre au 31 octobre 2009, se totalisant à 16 510,52\$. Chèques numéro D290336 à D290366.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 281-11-2009**  
**Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale, bons de commande :

ENB900157 à ENB900177 totalisant	3 770,83 \$
ENB900179 à ENB900184 totalisant	630,36 \$
ENB900188 à ENB900189 totalisant	379,80 \$
ENB900191 totalisant	23,72 \$
<hr/>	
TOTAL	4 804,71 \$

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 282-11-2009**

**Liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 16 novembre 2009**

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- D'accepter pour dépôt la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 16 novembre 2009 totalisant un solde à recevoir de 39 367,56 \$ (taxes et intérêts sur arrérages);
- De faire parvenir un état de compte à toutes les personnes endettées envers la municipalité ayant un solde de 100 \$ et plus et de les aviser qu'elles devront acquitter leur balance avant le 31 décembre 2009;
- D'aviser les personnes endettées depuis le 25 mars 2009 ou avant qu'à défaut de payer le solde total avant le 31 décembre 2009 leur dossier de propriété pourra être transmise à notre conseiller juridique pour procéder à la vente pour non-paiement des impôts fonciers.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 283-11-2009**

**Rapport de la situation financière de la municipalité 2009 (discours de la mairesse)**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport de la mairesse sur la situation financière 2009 se présentant comme suit :



**RAPPORT DE LA MAIRESSE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2009**

Mesdames,  
Messieurs,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose aujourd'hui le rapport présentant la situation financière de la Municipalité de Lac-du-Cerf pour l'année 2009. Je tiens à remercier les membres du conseil pour le travail accompli au cours des 4 dernières années.

Un nouveau mandat débute, félicitations et bienvenue aux conseillers Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis, Jacques de Foy, Raymond Brazeau et Robert Nault. En tant qu'élus municipaux, nous avons le privilège et la responsabilité de veiller à l'administration et à la protection des biens communs, de favoriser le développement de nos ressources dans le meilleur intérêt de l'ensemble des contribuables.

Je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, des indications préliminaires quant aux états financiers 2009, de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et des orientations générales du prochain budget 2010.

## États financiers 2008

Les derniers états financiers 2008 pour la Municipalité de Lac-du-Cerf stipulent ce qui suit :

ÉTATS FINANCIERS 2008	CONSOLIDÉS	ADMINISTRATION MUNICIPALE
Revenus	1 050 536	994 278
Dépenses	918 326	874 908
Surplus de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	132 210	119 370
Conciliations à des fins fiscales : . Remboursement de la dette à long terme	(54 709)	(49 003)
Affectations : . Activités d'investissement (dépenses en immobilisations) . Surplus accumulé non affecté . Surplus accumulé affecté . Réserves financières et fonds réservés . Montant à pourvoir dans le futur	(72 363) 6 432 199 270 9 289 (21)	(65 805) - 197 385 9 289 -
Surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	220 108	211 236

SURPLUS ACCUMULÉ	CONSOLIDÉ	ADMINISTRATION MUNICIPALE
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	83 891	74 975
Autres transferts	2 450	-
Surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins budgétaires	220 108	211 236
Surplus accumulé au 31 décembre 2008	306 449	286 211
Affectation du surplus	(166 253)	(154 627)
Surplus non affecté et réserve au 31 décembre 2008	140 196	131 584

## Rapport des vérificateurs 2008

Les vérificateurs mentionnent qu'à leur avis, à l'exception des effets de la consolidation de la Régie intermunicipale de récupération des Hautes-Laurentides, les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Lac-du-Cerf au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## Indications préliminaires quant aux états financiers 2009

ÉTATS FINANCIERS 2009 (PRÉLIMINAIRE)	ADMINISTRATION MUNICIPALE
Revenus	1 230 124
Dépenses	887 423
Surplus de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	342 701
Conciliations à des fins fiscales : . Amortissement global . Remboursement de la dette à long terme	46 410 (55 628)
Affectations : . Surplus accumulé affecté . Activités d'investissement (dépenses en immobilisations)	154 627 (255 970)
Surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	232 140

SURPLUS ACCUMULÉ (PRÉLIMINAIRE)		ADMINISTRATION MUNICIPALE
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009		131 584
Surplus de fonctionnement préliminaire de l'exercice à des fins budgétaires		232 140
Surplus accumulé préliminaire au 31 décembre 2009		363 724
À déduire :		
Projet en cours fibre optique		(102 792)
Réserve pour le remplacement de bacs lorsque la garantie sera terminée		
Argent provenant de Recyc-Québec –	15 458 \$	(19 674)
2007 –	1 398 \$	
2008 –	1 408 \$	
2009 -	1 410 \$	
Réserve d'années antérieures (amélioration caserne incendie et garage)		(32 542)
Réserve pour le remplacement de machinerie ( vente rétrocaveuse)		( 8 000)
Surplus non affecté préliminaire prévu au 31 décembre 2009		200 716

Chaque année, une partie ou la totalité du surplus non affecté est affectée pour l'année subséquente pour balancer les revenus et les dépenses.



















#### Liste des contrats

LISTE DES CONTRATS – 1 <sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2009			
Liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$		Liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000 \$	
R. Durand Forage et Dynamitage (2008)	41 066 \$	Gaétan Lacelle Excavation inc. (2009)	25 724 \$
9073-3817 Québec inc.- Dynamitage Ritchie (2009)	71 296 \$	Ministre du Revenu du Québec (2008)	51 794 \$
M.R.C. d'Antoine-Labelle (2008-2009)	63 625 \$	Ministre du Revenu du Québec (2009)	44 289 \$
McKale, Barbe et Robidoux (2009)	38 406 \$	Municipalité de N.D.-de-Pontmain (2008)	29 831 \$
Ministre des Finances (2009)	68 429 \$	RIDL (2009)	84 558 \$

#### Traitement des élus

TRAITEMENT DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2009			
Poste	Rémunération	Allocation de dépenses	Montant
Maire	5 369,24 \$	2 684,62 \$	8 053,86 \$
Conseiller	1 789,74 \$	894,97 \$	2 684,61 \$

## **Réalisations 2009**

<b>Administration générale</b>	 Entente avec Télébec et avancement dans le dossier Internet haute vitesse.
	 Signature d'un contrat de diversification et de développement dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.
	 Installation d'une messagerie vocale à l'Hôtel de Ville.
	 Création d'un bulletin municipal mensuel d'information à l'attention de la population.
	 Publication des procès-verbaux sur le site internet.
<b>Sécurité publique</b>	 Création de 3 emplois d'étudiants, 1 préposé pour le lavage de bateau, 1 sauveteur et 1 préposé à l'accueil au parc La Biche.
	 Achat d'une autopompe avec équipements.
	 Achat de plaques avec numérotation pour l'identification des immeubles pour les services d'urgence.
<b>Transport</b>	 Dynamitage et amélioration de chemins municipaux dans le cadre du programme de la Taxe d'accise sur l'essence.
	 Subvention de 20 000\$ dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
	 Achat d'une fourgonnette.
<b>Hygiène du milieu</b>	 Achat et vente de bacs de compostage.
	 Mandat à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre pour l'implantation d'installations nécessaires pour le traitement des boues de fosses septiques .
<b>Santé et Bien-Être</b>	 Aménagement d'un nouveau local pour le CLSC.
	 Installation d'un système téléphonique.
<b>Loisirs et culture</b>	 Rafraîchissement du centre civique dans le cadre du programme MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec.
	 Achat d'un enseigne Réseau Biblio pour la bibliothèque.
	 Signature d'une convention d'aide financière en vertu du Pacte rural et du fonds de la ruralité pour la réalisation du plan d'aménagement et gestion du parc de la Biche.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Contribution de la municipalité et des organismes sans but lucratif dans le domaine du loisir et de la culture pour une belle visibilité et retombée économique pour nos commerçants (concerts, tournois, souper mensuel...)</li> <li>✚ Merci aux propriétaires qui laissent le droit de passage sur leur propriété pour l'aménagement des pistes de ski de fond et de raquettes.</li> </ul>
<b>Lacs et environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Prélèvements et analyses d'échantillonnage d'eau – divers sites sensibles à proximité du Petit et du Grand lac du Cerf.</li> <li>✚ Distribution d'arbres en collaboration avec l'Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf pour le reboisement des rives.</li> <li>✚ Achat de panneaux de limite de vitesse et pas de vagues sur les Petit et Grand Lac du Cerf.</li> <li>✚ Entente entre la municipalité de Lac-du_Cerf et M.C. Forêt inc. pour les travaux du chantier McPhee - la saison 2009-2010.</li> </ul>
<b><u>Prévisions 2010</u></b>	
<b>Administration générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Faire le suivi avec Télébec dans le dossier Internet haute vitesse.</li> <li>✚ Poursuivre les démarches avec la MRC dans le dossier diversification et de développement dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.</li> <li>✚ Créer des emplois étudiants.</li> <li>✚ Repeindre le Centre communautaire.</li> </ul>
<b>Sécurité publique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Installer les plaques d'identification des immeubles qui seront chargées sur le compte de taxes 2010.</li> </ul>
<b>Transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Continuer l'amélioration de nos chemins municipaux.</li> <li>✚ Présenter des demandes de subvention.</li> </ul>
<b>Hygiène du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Suivre l'évolution dans le dossier des boues septiques.</li> </ul>
<b>Urbanisme et mise en valeur du territoire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Numérisation de la matrice graphique.</li> </ul>

---

**Loisirs et culture**

- ✚ Contribuer avec les organismes sans but lucratif dans le domaine du loisir et de la culture aux retombées économiques.

---

**Lacs et environnement**

- ✚ Poursuivre les prélèvements et analyses d'échantillonnage d'eau.
  - ✚ Poursuivre le reboisement de nos rives par la distribution d'arbres.
  - ✚ Installer les panneaux de limite de vitesse et pas de vagues sur les Petit et Grand Lac du Cerf.
- 

16 novembre 2009

Pauline Ouimet  
maire

Il est de plus résolu de transmettre aux contribuables le rapport sur la situation financière 2009, par média poste et de le publier sur le site Web «*lac-du-cerf.info*».

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 284-11-2009**

**Réservation d'une partie du surplus non affecté à des fonds réservés**

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité que soit transféré du surplus non affecté à des fonds réservés les sommes suivantes :

59-159-10	Fonds remplacement de bacs	19 674 \$
59-159-11	Fonds amélioration caserne et garage	32 542 \$
59-159-12	Fonds remplacement de véhicule ou machinerie	8 000 \$

et qu'une copie de cette résolution soit transmise à notre vérificateur comptable.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 285-11-2009**

**Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, en date du 16 novembre 2009, les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants : Pauline Ouimet, Hugo Bondu, Bernard St-Louis, Jacques de Foy, Raymond Brazeau et Robert Nault.

Le conseiller Michel St-Louis nous avise qu'il nous remettra sa déclaration dûment remplie et signée avant le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 286-11-2009**

**Déclaration des candidats – contributions électorales dont le total dépasse 100 \$**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, en date du 16 novembre 2009, les déclarations des candidats concernant le nom et l'adresse des personnes physiques ayant versé une ou plusieurs contributions électorales dont le total dépasse 100 \$. Les candidats suivants ont remis leur déclaration et n'ont reçu aucune contribution : Pauline Ouimet, Hugo Bondu, Bernard St-Louis, Jacques de Foy, Raymond Brazeau et Robert Nault.

Le conseiller Monsieur Michel St-Louis nous avise qu'il n'a reçu aucune contribution et qu'il remettra sa déclaration dûment remplie et signée avant le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 287-11-2009**

**Village d'accueil des Hautes-Laurentides – Demande d'une contribution**

CONSIDÉRANT quand novembre 2008 le Village d'accueil des Hautes-Laurentides avait sollicité notre municipalité pour une aide financière et que le conseil municipal de l'époque n'avait budgété aucune somme d'argent pour le Village d'accueil des Hautes-Laurentides pour l'année 2009, mais avait avisé le conseil d'administration qu'advenant qu'à l'automne la municipalité finisse l'année avec un surplus, elle pourrait réviser sa décision et verser ladite contribution de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT que le Village d'accueil des Hautes-Laurentides réitère sa demande et compte sur notre participation à leur projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu d'aviser le Village d'accueil des Hautes-Laurentides que la Municipalité de Lac-du-Cerf ne versera pas la somme de 5 000 \$ pour l'année 2009, et ce, pour les raisons suivantes :

- La municipalité de Lac-du-Cerf a contribué au cours des deux dernières années pour une somme de 10 000 \$ et le Conseil municipal n'a pas constaté de retombées économiques pour notre municipalité.
- Participation d'une seule famille hôte au sein de notre municipalité et les contribuables démontrent peu d'intérêt à faire partie du réseau d'hébergement.

N'ayant pas l'unanimité la mairesse demande le vote.

Résultat : 1 POUR  
5 CONTRE

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 288-11-2009**

**Association chasse et pêche Lac-du-Cerf – demande d'aide financière dans le cadre du programme d'encouragement à la capture des loups et coyotes pour la saison 2009-2010**

Monsieur Michel St-Louis, conseiller, se retire des délibérations à 19 h 25 mentionnant qu'il a un intérêt dans la question puisqu'il est président de l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf.

CONSIDÉRANT que l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf souhaite obtenir l'appui financier de la municipalité dans le cadre de leur programme d'encouragement à la capture des loups et coyotes pour la saison 2009-2010;

CONSIDÉRANT que l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf sollicite une aide financière maximale de cinq cents dollars (500\$) qui s'ajouterait à la contribution du même montant de l'Association en vue d'offrir un maximum de vingt bourses de cinquante dollars (50 \$) pour la capture d'autant de loups et coyotes;

CONSIDÉRANT que la capture de loups et de coyotes contribue à protéger le cheptel de chevreuils de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité de verser un montant de cinq cents dollars (500\$) à l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf pour les raisons énoncées dans le préambule de ladite résolution.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

Monsieur Michel St-Louis reprend part aux délibérations à 19 h 26.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 289-11-2009**

**Indicateurs de gestion 2008**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter, pour dépôt, les indicateurs de gestion 2008 déposés au Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire en date du 06 octobre 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**MRCAL – Contrat de diversification et de développement**

Nous avons reçu copie conforme de la lettre du préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la municipalité de Mont-St-Michel, monsieur Roger Lapointe, adressée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Laurent Lessard, concernant le contrat de diversification et de développement dans le cadre du *Fonds de soutien aux territoires en difficulté*.

Dans cette lettre monsieur Roger Lapointe fait mention de notre questionnement sur un seul point et qui fera toute la différence sur les résultats de ce programme, car selon ce qui est inscrit à l'annexe I, les dépenses admissibles sont des honoraires professionnels et les coûts inhérents à l'élaboration de projets, la réalisation d'études ou d'activité reliées à la relance ou à la diversification des territoires en difficulté.

Monsieur Roger Lapointe demande au ministre de permettre à titre de dépenses admissibles dans le dernier octroi de 485 000 \$ les déboursés nécessaires aux réalisations matérielles et physiques de projet qui marquera réellement son soutien à ces territoires en difficulté.

\*\*\*\*\*

**Lettre de la Paroisse Bon Pasteur – demande de cession de terrain en faveur de la municipalité de Lac-du-Cerf et déneigement du stationnement de l'église**

Lettre de monsieur Gilles Lalande, président de la Paroisse Bon Pasteur, en date du 15 octobre 2009, nous informant qu'ils ont pris connaissance de notre résolution 261-10-2009, qu'ils vont l'étudier lors de leur assemblée le 20 octobre 2009 et qu'ils informeront l'Évêché à ce sujet. Par la suite, ils nous informeront des décisions qui seront prises.

\*\*\*\*\*

**Carrefour Action municipal et famille – nomination d'un responsable des questions familiales et/ou des aînés**

Le carrefour action municipale et famille invite le conseil municipal à procéder sans tarder à la nomination d'un élu responsable des questions et/ou des aînés (ROF) qui agit à titre de porte-parole des familles et des aînés auprès du conseil et de la communauté et qui assume le leadership du développement de la politique familial municipal et de son suivi.

Aucun élu du conseil n'est intéressé à faire partie du réseau.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 290-11-2009**  
**UMQ – Renouvellement de notre adhésion et demande d'adhésion au Centre des ressources municipales (CRM)**

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec nous transmet le dossier relatif à l'adhésion de notre municipalité à l'Union des municipalités du Québec et celle, facultative, au Centre des ressources municipales en ressources humaines et relations du travail (CRM) pour l'année 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion, pour l'année 2010, à l'Union des municipalités du Québec pour la somme de 90,30 \$. Cependant, le conseil municipal refuse d'adhérer au Centre des ressources municipales en ressources humaines et relations du travail (CRM) pour l'année 2010.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 291-11-2009**  
**Abonnement au RIM – Réseau d’information municipale – 125 \$**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l’unanimité de ne pas s’abonner au Bulletin du Réseau d’information municipale (RIM) étant donné que la municipalité est déjà abonnée au bulletin d’information Québec Municipal.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**CSST – Classification pour l’année 2010**

Transmission de notre classification pour l’année 2010, soit :

Services de l’administration municipale ou d’une bande indienne.

Taux de l’unité : 2,22 \$ par tranche de salaire assurable  
Taux de prime : 2,14 \$ par tranche de salaire assurable.

\*\*\*\*\*

**Ministre de l’Emploi et de la Solidarité sociale – Hommage bénévolat – Québec 2010**

Le Ministre de l’Emploi et de la Solidarité sociale, nous informe de l’ouverture de la période de mise en candidature à compter d’aujourd’hui du prix Hommage bénévolat-Québec 2010 et qui se terminera le 18 janvier 2010. Il nous invite donc à faire la promotion de l’activité dans notre milieu et à présenter la candidature de bénévoles ou organismes qui selon nous mérite d’être honorée pour leur engagement social.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 292-11-2009**

**FQM – Programme de formation destiné aux élus municipaux**

CONSIDÉRANT le programme de formation de la Fédération Québécoise des Municipalités pour la saison 2010;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité ce qui suit :

- D'inscrire Messieurs Jacques de Foy, Raymond Brazeau et Robert Nault à la formation Rôles et responsabilités des élus – Module 1 qui se tiendra à Mont-Laurier le samedi 13 mars 2010 et de défrayer le coût d'inscription de 260\$ plus taxes par personne ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.
- D'inscrire les personnes suivantes à la formation Rôles et responsabilités des élus – Module 2 qui se tiendra à Mont-Laurier le mercredi 28 avril 2010 et de défrayer le coût d'inscription de 260\$ plus taxes par personne ainsi que les frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives : Pauline Ouimet, Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis, Raymond Brazeau, Robert Nault, Jacques de Foy ( à confirmer) et Jacinthe Valiquette.

Toutefois avant de procéder à l'inscription immédiate, le Conseil municipal demande à la secrétaire-trésorière et directrice générale de s'informer du coût que la municipalité aurait à défrayer pour ses deux séances de formation si nous nous regroupions avec les municipalités avoisinantes ou la MRC.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**CLD D'Antoine-Labelle – invitation au 10<sup>e</sup> anniversaire du fonds de commercialisation touristique et lancement de la programmation 2010**

Invitation du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle à venir célébrer les dix (10) années du fonds de commercialisation touristique et également à assister au lancement de la programmation pour l'année 2010, le mercredi 2 décembre 2009, de 17 h à 19 h, au Centre professionnel de Mont-Laurier.

La mairesse Pauline Ouimet mentionne qu'elle assistera à cette rencontre.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 293-11-2009**

**Paroisse Bon Pasteur – Publicité au feuillet paroissial**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de renouveler notre publicité au feuillet paroissial de la Paroisse Bon Pasteur pour l'année 2010 pour la somme de 100\$ et se présentant comme suit :



ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 294-11-2009**

**Réunion comité de la fibre optique 19 novembre 2009 – 9 h 30**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'autoriser la mairesse Pauline Ouimet ainsi que la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette à assister au comité de gérance du réseau de fibre optique, le jeudi 19 novembre 2009, à 9 h 30, à la Salle des Préfets de la MRC d'Antoine-Labelle de Mont-Laurier et de rembourser les frais de transport et de repas sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 295-11-2009**  
**Rencontre d'information – services en ligne**

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle convoque, le 19 novembre 2009, à 13 h 30, une rencontre d'information pour tous les directeurs et directrices générales portant sur l'implantation des services en ligne de la MRC d'Antoine-Labelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à assister à cette rencontre et à rembourser les frais de transport sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**FQM – Élections au conseil d'administration de la FQM**

Il y aura cette année des élections pour tous les sièges au conseil d'administration de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), la période de mise en candidature est d'une durée de 30 jours qui débutent le 5 novembre 2009 pour se terminer le 4 décembre 2009, à 16 h 30.

Il nous rappelle aussi que la région des Laurentides a droit à trois (3) représentants au conseil d'administration de la Fédération.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 296-11-2009**  
**Opération Nez rouge – demande ce soutien financier**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de ne pas acquiescer à la demande de soutien financier présenté par Opération Nez rouge Antoine-Labelle 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 297-11-2009**  
**CLD de la MRC d'Antoine-Labelle - Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides**

CONSIDÉRANT que le Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle investi, année après année, afin de mettre en valeur les nombreuses activités qui sont offertes dans la région et qui contribuent certainement à attirer les touristes et même à prolonger leur séjour;

CONSIDÉRANT que le CLD de la MRC d'Antoine-Labelle reconnaît le guide et la carte touristiques des Hautes-Laurentides comme étant l'outil d'accueil officiel de la région;

CONSIDÉRANT que le Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides est distribué dans tous les points stratégiques de notre région et qu'ils sont également présents dans de nombreux kiosques d'informations touristiques au-delà de nos frontières régionales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité de renouveler notre publicité dans la 18<sup>e</sup> édition du Guide et carte touristiques des Hautes-Laurentides en occupant le même espace publicitaire que l'an dernier au coût de 1 750 \$ (taxes en sus) payable en janvier 2010.

ADOPTÉE

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

### **MAMROT – Proportion médiane et facteur comparatif rôle d'évaluation foncière 2010**

Information concernant la proposition médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité pour l'exercice 2010 :

proportion médiane : 100 %  
facteur comparatif : 1,00

\*\*\*\*\*

### **Résolution n° 298-11-2009 CHANGEMENT DE REPRÉSENTANTS - CAISSE POPULAIRE VALLÉE DE LA KIAMIKA**

**Folio : 201304**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité que **Madame Jacinthe Valiquette**, la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, soit et elle est par les présentes autorisée, pour et de la part de la municipalité, à négocier avec la Caisse populaire Desjardins Vallée de la Kiamika, à y déposer et à lui transférer (mais au crédit du compte de la Municipalité seulement) tout chèque et ordre pour le paiement d'argent, et pour lesdites fins les endosser de la part de la municipalité, soit par écrit, soit par estampille.

Que tous les chèques et ordres de paiement de la municipalité soient tirés au nom de la municipalité et signés de sa part par **Madame Pauline Ouimet**, la mairesse et par **Madame Jacinthe Valiquette**, la secrétaire-trésorière et directrice générale ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir de la mairesse ou d'une vacance dans la charge de maire, par **Monsieur Robert Nault**, conseiller et par **Madame Jacinthe Valiquette**, la secrétaire-trésorière et directrice générale ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir de la secrétaire-trésorière et directrice générale ou d'une vacance dans la charge de secrétaire-trésorière et directrice générale, par **madame Josée Gougeon**, secrétaire-trésorière adjointe.

Que **Madame Pauline Ouimet**, mairesse, et **Madame Jacinthe Valiquette**, secrétaire-trésorière et directrice générale ou dans le cas de l'absence ou de l'incapacité d'agir de la secrétaire-trésorière et directrice générale ou d'une vacance dans la charge de secrétaire-trésorière et directrice générale, par **Madame Josée Gougeon**, secrétaire-trésorière adjointe, sont par les présentes autorisées, pour et de la part de la municipalité, à recevoir de temps et autre de ladite Caisse populaire un état du compte de la municipalité, de même que toutes les pièces justificatives s'y rapportant et tous les effets retournés impayés et débités au compte de la municipalité, et à signer et délivrer à ladite Caisse populaire la formule de vérification, règlement de solde et quittance en faveur de la Caisse populaire

Que cette résolution soit communiquée à ladite Caisse populaire et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit est été signifié au gérant alors en fonction et que reçu de tel avis ait été dûment accusé par écrit.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 299-11-2009**  
**Formation des comités 2009-2010**

Il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter la formation des comités pour l'année 2009 – 2010 comme suit :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ANNÉE 2009-2010		
<b>CULTUREL</b>		
Bibliothèque municipale	Mairesse Représentants municipaux Responsable Comité administratif et bénévoles	Pauline Ouimet Hugo Bondu Raymond Brazeau Francine B. St-Louis Micheline Bélisle Karin Grulke
<b>FORÊT</b>		
Forêt	Mairesse Représentants municipaux	Pauline Ouimet Michel St-Louis Hugo Bondu
<b>URBANISME</b>		
Urbanisme	Mairesse Représentant municipal Comité Consultatif d'Urbanisme Personne-ressource Secrétaire	Pauline Ouimet Bernard St-Louis Clément Boudrias Louise Caron Daniel A. Dostaler À déterminer Christian Massé Jacinthe Valiquette

<b>FINANCES</b>		
Finances	Mairesse Représentant municipal	Pauline Ouimet Robert Nault
<b>SIGNATAIRES</b>		
Signataires	Mairesse Secrétaire-trésorière et directrice générale	Pauline Ouimet Jacinthe Valiquette
En l'absence de la Mairesse	Conseiller	Robert Nault
En l'absence de la secrétaire-trésorière et directrice générale	Secrétaire-trésorière adjointe	José Gougeon
<b>MAIRE SUPPLÉANT</b>		
Maire suppléant		Bernard St-Louis
<b>INCENDIE</b>		
Incendie	Mairesse Représentant municipal Représentant du service incendie Secrétaire-trésorière et directrice générale	Pauline Ouimet Raymond Brazeau Bernard St-Louis Alain Gareau Jacinthe Valiquette
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
Comité patronal	Mairesse Représentants municipaux Substitut Secrétaire-trésorière et directrice générale	Pauline Ouimet Bernard St-Louis Jacques de Foy Jacinthe Valiquette
<b>VOIRIE</b>		
	Mairesse Représentants municipaux	Pauline Ouimet Raymond Brazeau Jacques de Foy Bernard St-Louis Michel St-Louis
<b>COMITÉS INTERMUNICIPAUX</b>		
<b>FONDATION EN ENVIRONNEMENT (MRCAL)</b>		
	Mairesse Substitut	Pauline Ouimet Robert Nault
<b>RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)</b>		
	Représentant municipal Substitut	Raymond Brazeau Pauline Ouimet
<b>VILLAGE D'ACCUEIL DES HAUTES-LAURENTIDES</b>		
	Représentant municipal Substitut	Pauline Ouimet Hugo Bondu

Le comité de la sécurité civile est reporté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

**Plan d'intervention municipal – Pandémie Grippe H1N1 et Influenza**

Le ministère de la Sécurité publique, direction de la Sécurité civile et incendie souhaitent connaître l'état de préparation de notre municipalité concernant la grippe H1N1 et joint un document pour l'élaboration du plan particulier d'intervention en cas de pandémie d'influenza à l'intention des municipalités.

Ils nous informent aussi qu'il est important de se préparer dans l'éventualité d'une pandémie et de nous assurer que les services essentiels sont offerts à nos citoyens.

La municipalité s'informerait davantage sur ce sujet.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 300-11-2009**  
**Terrain Lac-des-Ecorces**

CONSIDÉRANT que selon Me Jean-François Brunet, notaire, en ce qui concerne le terrain de la chambre de commerce de Lac-du-Cerf situé dans la municipalité de Lac-des-Écorces, les alternatives qui se présentent à nous sont les suivantes, à savoir :

1. Redémarrer la Chambre de commerce de Lac-du-Cerf. Procéder à l'enregistrement au registre des entreprises et tout ce que cela implique. Selon M<sup>e</sup> Brunet cela exige beaucoup de temps et d'argent.

Après que l'entreprise aura été recréée, il faudra procéder au transfert par acte notarié pour ensuite refaire un autre acte notarié pour le vendre au nouvel acheteur.

Pas rentable pour la municipalité versus l'argent qu'elle ira chercher. Peut-être qu'elle sera perdante en fin de compte, car il n'est pas question d'un terrain d'une grande valeur en plus qu'il soit non constructible.

2. Le fait que le terrain ait été cédé par résolution n'est pas valide. Il aurait fallu qu'un acte notarié ou un acte de transfert soit signé par les deux parties devant témoin. Donc, présentement, étant donné que la Chambre de commerce de Lac-du-Cerf est dissoute, le terrain appartient au ministre du Revenu.

Si le nouvel acheteur veut avoir ledit terrain, il devra communiquer avec un notaire pour entreprendre des démarches auprès du ministre du Revenu, car la Chambre de Commerce de Lac-du-Cerf est dissoute. Démarche très longue selon M<sup>e</sup> Brunet.

En ce moment, c'est la seule façon de pouvoir acquérir ledit terrain à moins de faire revivre la Chambre de commerce de Lac-du-Cerf (phase 1). Il est évident que le nouvel acheteur devra assumer tous les frais inhérents aux dites démarches : notaire, acquisition, etc. Les revenus de la vente du terrain iront au ministre du Revenu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de transmettre les informations ci-dessus à l'acheteur intéressé M. Yannick Jacques, propriétaire du Centre du VR L.J. et de l'aviser qu'il devra contacter le notaire de son choix pour entreprendre des démarches auprès du ministre du Revenu.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Résolution n° 301-11-2009**

**Croix-Rouge canadienne Division Québec – Lettre d’entente services aux sinistrés et contribution annuelle de 100 \$**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l’unanimité de verser un montant de 100 \$ à la Croix-Rouge canadienne Division du Québec et de renouveler notre lettre d’entente pour les services aux sinistrés entre la Municipalité de Lac-du-Cerf et La Société canadienne de la Croix-Rouge.

Il est de plus résolu d’autoriser la mairesse Pauline Ouimet et la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la municipalité de Lac-du-Cerf, ladite entente.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu’il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites, sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 16 novembre 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Offre de service de monsieur Robert Leclair au poste de coordonnateur des mesures d’urgence**

Sujet reporté à une séance ultérieure.

\*\*\*\*\*

**TRANSPORT**

**Résolution n° 302-11-2009**

**Demande de déneigement de chemins privés**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l’unanimité d’accepter les demandes de déneigement de chemins sur des propriétés privées présentées par :

- Émilienne St-Louis et Pierre Doré - chemin des Peupliers
- Michel St-Louis - chemin Baie- Laplante

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Transfert de rue – Domaine des deux lacs**

M. Gilles Huberdeau, président de la Cie 9184-7616 Québec inc. demande à la municipalité de procéder à l’acquisition de la rue Domaine des deux lacs pour la somme de (1 \$). Avant de se prononcer, les membres du conseil attendent le rapport des inspecteurs.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 303-11-2009**

**Changement de signataires relativement à la résolution numéro 243-09-2009 – cession par madame Lyne Gauthier du lot 43A-1-1, rang 8, Canton de Dudley (section du chemin Forget) et vente du lot 43A-1-2, rang 8, Canton de Dudley.**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis  
appuyé par le conseiller Michel St-Louis  
et résolu à l'unanimité de remplacer l'article 5 de la résolution n°  
243-09-2009 comme suit :

Le conseil municipal autorise la mairesse Pauline Ouimet et la secrétaire-trésorière et directrice générale Jacinthe Valiquette a signé, pour et au nom de la municipalité de Lac-du-Cerf, ledit contrat de cession et de vente.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Information de la représentante à la Régie intermunicipale**

La représentante actuelle à la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre la mairesse Pauline Ouimet nous informe qu'elle n'a rien de spécial à nous communiquer concernant la RIDL.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 304-11-2009**

**RIDL – Nomination d'un représentant et un substitut pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL)**

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections de novembre 2009, nous devons nommer un représentant pour siéger sur le conseil d'administration de la Régie ;

Il est proposé par le conseiller Robert Nault  
appuyé par le conseiller Michel St-Louis  
et résolu à l'unanimité de nommer, pour la Municipalité de Lac-du-Cerf, monsieur Raymond Brazeau à titre de représentant municipal à la RIDL et madame Pauline Ouimet, à titre de substitut.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**Résolution n° 305-11-2009**

**MRCAL – Proposition de règlement contre l'infiltration de gaz souterrain**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu de la MRC d'Antoine-Labelle Service de l'aménagement du territoire le 10 septembre dernier un document disant que le Service d'aménagement du territoire a procédé à l'élaboration d'un projet de règlement relatif à la prévention des infiltrations de gaz souterrain dans les résidences ;

CONSIDÉRANT que la MRC d'Antoine-Labelle nous propose une offre de service relativement à la modification de notre règlement de construction afin d'insérer ladite proposition de règlement et ainsi obliger lors de l'émission de permis de construction, les installations nécessaires à la prévention des infiltrations de gaz souterrain dans les résidences ;

CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Christian Massé, inspecteur en bâtiment et environnement à ce sujet ;

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité de refuser l'offre de la MRC d'Antoine-Labelle concernant le mandat à la MRC pour modifications réglementaires relatives à la prévention des infiltrations de gaz souterrain dans les résidences étant donné que la municipalité de Lac-du-Cerf ne détient aucune information qui prouve qu'il y a du radon sur le territoire de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 306-11-2009**

**Acceptation pour dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU en date du 9 novembre 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Michel St-Louis et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le procès-verbal de la réunion du CCU en date du 9 novembre 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution no: 307-11-2009**

**Plan projet de lotissement - 9184-7616 Québec inc. - minute 6790 - plan 4887-C – 14 septembre 2009**

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a étudié le plan projet de lotissement d'une partie des lots 28A, 29A et 30A, du rang 9 et une partie du lot 28B, du rang 9, Canton de Dudley, appartenant à la Compagnie 9184-7616 Québec inc. et préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 14 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-15 - minute : 6790 - Plan 4887-C;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal, par la résolution numéro CCU-011-11-2009, d'accepter ledit plan projet de lotissement tel que présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que présenté, le plan projet de lotissement d'une partie des lots 28A, 29A et 30A, du rang 9 et une partie du lot 28B, du rang 9, Canton de Dudley, appartenant à la Compagnie 9184-7616 Québec inc. et préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 14 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-15 - minute : 6790 - Plan 4887-C.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 308-11-2009**  
**Plan de cadastre d'une partie des lots 29A et 30 A du rang 8 - 9184-7616 Québec inc. - minute 6775 – plan 4877-B et minute 6774 – plan 4876-C – 2 septembre 2009**

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif a étudié du plan de cadastre d'une partie des lots 29A et 30 A, du rang 9, Canton Dudley, appartenant à 9184-7616 Québec inc., concernant la création des lots 29A-1, 29A-2 et 30A-1, rang 9, Canton Dudley et relativement à l'ouverture d'une rue, préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 2 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-16 - minute : 6775 - Plan : 4877-B;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal, par la résolution numéro CCU-012-11-2009, d'accepter, tel que présenté, ledit plan de cadastre ainsi que le plan projet de lotissement d'une partie des lots 29A et 30A, du rang 9, Canton Dudley, préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 2 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-16 – minute : 6774 – Plan : 4876-C ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Robert Nault et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que présenté, plan de cadastre d'une partie des lots 29A et 30 A, du rang 9, Canton Dudley, appartenant à 9184-7616 Québec inc., concernant la création des lots 29A-1, 29A-2 et 30A-1, rang 9, Canton Dudley et relativement à l'ouverture d'une rue, préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 2 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-16 - minute : 6775 - Plan : 4877-B

Il est de plus résolu à l'unanimité d'approuver, en complémentarité, le plan projet de lotissement d'une partie des lots 29A et 30A, du rang 9, Canton Dudley, préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 2 septembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 05L-628-16 – minute : 6774 – Plan : 4876-C.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 309-11-2009**

**Plan projet de lotissement – M. Gaston Gareau – minute 6136 – plan 4270-C-1 – 11 novembre 2009**

CONSIDÉRANT que le Comité Consultatif d'Urbanisme a étudié le plan projet de lotissement des parties du lot 39A, du rang 8, Canton de Dudley, appartenant à Monsieur Gaston Gareau et préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 11 novembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 08L-342 - minute : 6136 - Plan 4270-C-1;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au Conseil municipal, par la résolution numéro CCU-013-11-2009, d'accepter ledit plan projet de lotissement tel que présenté;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme avisent le Conseil municipal qu'en ce qui concerne l'ouverture de la rue proposée, le propriétaire devra se conformer au Règlement 144-93 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées et ses amendements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que présenté, le plan projet de lotissement des parties du lot 39A, du rang 8, Canton de Dudley, appartenant à Monsieur Gaston Gareau et préparé par l'arpenteur-géomètre Denis Robidoux, le 11 novembre 2009, identifié comme suit : Dossier : 08L-342 - minute : 6136 - Plan 4270-C-1.

Il est de plus résolu à l'unanimité d'aviser Monsieur Gaston Gareau qu'en ce qui concerne l'ouverture de la rue proposée, le propriétaire devra se conformer au Règlement 144-93 relatif à la construction, à la cession et à la municipalisation des rues publiques ou privées et ses amendements.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 310-11-2009**

**Entretien des pistes de ski de fond, de raquettes et de randonnée pédestre hivernale – parc de la Biche**

CONSIDÉRANT que monsieur Scantland nous informe qu'il aura une disponibilité restreinte cet hiver, mais qu'il serait disponible pour poursuivre le même travail volontaire qu'il accomplissait au cours dernières années, c'est-à-dire dégager les pistes avant le début de la saison, installer une barrière, les affiches et de mettre à jour le site Web, mais que malheureusement il n'a plus de motoneige pour l'entretien ;

CONSIDÉRANT que si la municipalité est d'accord pour lui confier les tâches énumérées ci-dessus, elle devra obtenir la permission ou les droits de passage des nouveaux propriétaires des terrains sur lesquels se situent les pistes de ski de fond entre le bout du chemin de la grotte et la limite du parc La Biche ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de monsieur Robert Scantland voulant qu'il poursuive son travail volontaire c'est-à-dire dégager les pistes avant le début de la saison, installer la barrière, les affiches et de mettre à jour le site Web.

Le Conseil municipal remercie très sincèrement, monsieur Robert Scantland, pour son grand dévouement au sein de notre communauté.

ADOPTÉE

**Résolution n° 311-11-2009**

**Piste de ski de fond – droit de passage de monsieur Jean-Claude Hébert et madame Christine Robert – saison 2009-2010**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Lac-du-Cerf a présenté une demande d'autorisation de droit de passage à monsieur Jean-Claude Hébert et madame Christine Robert relativement au passage de la piste de ski de fond sur leur propriété située sur une partie des lots 30B et 31, rang IX, Canton de Dudley ;

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Claude Hébert nous a fait parvenir un courriel, en date du 9 novembre 2009, autorisant la municipalité de Lac-du-Cerf à entretenir les sentiers de ski de randonnée actuellement aménagés sur son terrain, et ce, aux conditions suivantes :

1. Cette autorisation vise uniquement l'activité de ski de randonnée ;
2. L'assureur de la municipalité doit nous confirmer, par écrit, qu'il endosse toute responsabilité civile, à toute fin que de droits, et ce, à l'égard de tout incident qui se produirait sur nos terrains incluant tout éboulement de pierre ou partie d'icelle, de chute d'arbre ou de branche ou partie d'icelle ou de morceau de glace pouvant causer des préjudices aux skieurs de randonnée et aux personnes mandatées pour l'entretien des pistes ;
3. La municipalité s'engage à nous informer par écrit, de tout incident qui lui est rapporté, et ce, dans les meilleurs délais;
4. Dans le cadre de l'entretien des pistes, tout abattage d'arbre est interdit;
5. L'entretien des pistes doit être effectué en dehors des périodes de chasse ;
6. La municipalité remet aux propriétaires copie de la clé permettant le verrouillage de l'actuelle barrière ;
7. La présente autorisation doit être renouvelée annuellement ;
8. Les présentes conditions doivent être entérinées par le Conseil municipal.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Nault appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité d'accepter les conditions de monsieur Jean-Claude Hébert et madame Christine Robert et de faire parvenir une copie de cette résolution à notre courtier d'assurance afin qu'il procède à la couverture d'assurance.

Le Conseil municipal remercie très sincèrement monsieur Jean-Claude Hébert et madame Christine Robert pour leur grande collaboration dans ce dossier.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Club des loisirs du Lac-du-Cerf inc.**

Le Club des loisirs du Lac-du-Cerf inc. demande que la municipalité subventionne pour l'organisation de deux événements au cours de l'année 2010. Un montant de 100 \$ pour l'événement plaisirs d'hiver qui aura lieu en début mars 2010 et un montant de 500 \$ pour l'événement de la Fête nationale du Québec le 24 juin 2010.

Le conseil décide d'étudier la demande lors du budget 2010.

**M. Gaétan Lefebvre – Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier**

Transmission aux membres du conseil du document intitulé *Volet II depuis 5 ans, un impact direct, des retombées concrètes*, préparé par monsieur Gaétan Lefebvre, chargé de projet – Volet II.

\*\*\*\*\*

**Réseau Biblio des Laurentides – Migration à Symphony – Fermeture de la bibliothèque durant la migration**

Afin d'éviter deux semaines de transactions manuelles et les risques d'erreurs associés et afin de prévoir le temps de formation nécessaire pour tous les intervenants sur la banque test de Symphony. Le Centre recommande de fermer la bibliothèque du 2 au 17 mai 2010.

\*\*\*\*\*

**Période de questions**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent. Elle commence à 20 h 25 et se termine à 20 h 39.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 312-11-2009  
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité de lever la séance, il est 20 h 40.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Pauline Ouimet  
maïresse

Jacinthe Valiquette  
secrétaire-trésorière et directrice générale